



Salaires, frais, fin de periode d'essai

Par **eugene74**, le **15/12/2009** à **12:43**

Bonjour,

J'ai été embauché le 19 octobre 2009 en tant que VRP, par une société qui avait une bonne image. Environia, secteur d'activité "énergies renouvelables a détonation du particulier"
Très vite j'ai commencé a déchanté, l'entreprise s'est engagé à fournir 2 RDV par jour, il m'est arrive de n'avoir qu'un seul RDV par semaine et de qualité médiocre.

Pas mal de route a effectuer. Début novembre, les salaires qui tardent a arriver, on nous apprend que l'entreprise connaît des difficultés...Le 24, novembre on nous verse 269€ pour la période travaillée du 19/10 au 31/10. Les frais professionnels que nous avons, ne nous on pas été remboursés.

Début novembre 2009, l'entreprise, modifie sa gamme, nous ne devons plus vendre de marques mais une gamme de produits... faire croire au clients que les produits sont d'origine allemande ou autrichienne, alors que les nouveaux produits sont...chinois!

Nous avons aussi eu l'obligation d'exiger un acompte de la part du client en cas de vente, a encaisser après le délais légal de rétractation. Pire en cas de financement, ce qui est le cas dans ce secteur d'activité car la facture minimale est de 18000€, nous avons l'obligation de faire signer par le client la demande de déblocage de fonds!

Les financements sont débloqués par l'entreprise pour achat du matériel, AVANT INSTALLATION chez le client, tout en faisant croire a l'organisme de financement (Domofinance) que la pose a bien été effectuée.

Aujourd'hui, comme la majorité de mes collègues, je n'ai plus les moyens d'avancer les frais pour mon activité, je rencontre de sérieuses difficulté avec ma banque a cause de mon

employeur. J'ai demandé oralement a mon chef des ventes à être licencié, ce dernier a accepté oralement. Contrairement a la majorité de mes collègues qui ont démissionné excédés par les agissements de notre employeur.

Le 14 décembre 2009, mon chef des vente me rappel pour me dire que je faisais toujours partie de l'entreprise et que la direction refuse de mettre un terme a ma periode d'essai. Alors que depuis le 2 décembre je n'avais plus de nouvelles de mon employeur, plus de fourniture de RDV, plus de contacts mail, ni téléphone.

Aujourd'hui je ne sais plus quoi faire, le complément de salaire du mois d'octobre, le salaire du mois de novembre ainsi que les frais avancés depuis le 19 octobre ne m'ont toujours pas été versés.

Notre employeur nous a ruinés! Aidez nous. Déjà 20 procédures prud'hommes.

Merci de votre aide, cordialement.